

DEPARTEMENT DU CANTAL

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE

DECISION DE LA PRESIDENTE n°2025-657
PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET :
Marché de travaux n°2024-33-MS2 pour le réaménagement
du Conservatoire de musique à Saint-Flour (15100)
Notification

La Présidente de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande publique et notamment son article R.2122-7 permettant de passer un marché similaire à la condition que le montant total des marchés similaires et des marchés de base ne pourra dépasser le montant du seuil de la procédure adaptée ;

Vu les délibérations du conseil communautaire n°2020-136 en date du 30 juillet 2020, n°2020-273 en date du 13 octobre 2020 et n°2025-130 en date du 7 juillet 2025 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente ;

Vu le marché de base à savoir le marché de travaux n°2024-33 pour le réaménagement du Conservatoire et notamment son lot 5 Plâtrerie – Faux Plafonds ;

Vu la décision n°2025-017 du 14 janvier 2025 relative aux choix des titulaires des lots 2, 3, 5, 6, 7 et 8 du marché n°2024-33 ;

Vu la décision n°2025-214 du 25 avril 2025 relative au choix du titulaire du lot 4 du marché n°2024-33 ;

Considérant la réalité des besoins de travaux en plâtrerie selon devis ;

Vu la proposition de l'entreprise SARL COMBRE MULTISERVICE, titulaire du lot 5 du marché n°2024-33, pour un montant de 3 335,00 € HT soit 4 002,00 € TTC ;

DECIDE

Article 1 : D'approuver et de signer le marché similaire au lot 5 du marché de travaux n°2024-33 pour le réaménagement du conservatoire (15100 Saint-Flour) avec l'entreprise SARL COMBRE MULTISERVICE pour un montant de 3 335,00 € HT soit 4 002,00 € TTC ;

Article 2 : Dit que les crédits sont inscrits au budget général 2025 ;

Article 3 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr ;

Fait à Saint-Flour, le 16/10/2025

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20251016-DEC2025-657-AU
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le 17 OCT 2025

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, **le** 17 OCT. 2025

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20251016-DEC2025-657-AU
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SARL COMBRE MULTI SERVICES
ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT

1 Grand Rue
Ribeyrevieille
15100 VILLEDIEU

Tél : 04 71 73 06 05
Mail : societe-combre15@orange.fr



E-E105056

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS
DE SAINT-FLOUR
Le Rozier
15100 COREN

Devis

Numéro	Date	Code client	Date de validité
DE00000646	10/09/2025	CL00064	10/10/2025

Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT
OBJET : CONSERVATOIRE DE MUSIQUE REAMENAGEMENT DU HALL				
TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES LOT PEINTURE				
Préparation des supports, application de deux couches de peinture acrylique finition velour Localisation : parois verticales du dégagement RDC	80,00	M2	28,00	2 240,00
Préparation des supports, application de deux couches de peinture microporeuse finition satinée Localisation ; bloc porte 1 face situé dans le dégagement	9,00	M2	35,00	315,00
Préparation des supports, lessivage, grattage, ponçage des radiateurs en fonte, application de deux couches de peinture anti-rouille Localisation : radiateurs 4 unités + l'ensemble des tuyauteries	195,00	M2	4,00	780,00

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.
Assurance décennale obligatoire souscrite auprès de la compagnie d'assurance GAN , située 16 rue des Lacs, 15100 ST FLOUR (N°131365781), valable en France métropolitaine.

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	3 335,00	667,00

30 % à la signature du
devis

Pour le client (signature précédée de la mention :
Lu et approuvé, bon pour accord)

Total HT	3 335,00
Remise 0,00%	0,00
Poste complémentaire	0,00
Total TVA	667,00
Total TTC	4 002,00
Acomptes	0,00
Net à payer	4 002,00 €